

5.6 Retraite

En 2007, la pension moyenne de droit direct s'éleva à 1 095 euros (base et complémentaire). Elle a augmenté de 10,1 % en euros courants de 2003 à 2007 et de + 3,1 % en valeur corrigée de l'évolution annuelle des prix à la consommation (hors tabac). Cette évolution reflète pour une part l'indexation des pensions liquidées sur les prix, conformément à la réforme des **retraites**, et pour une autre part des effets d'ordres législatif, socio-économique, ou démographique tels que le développement du travail féminin, les fluctuations du taux de chômage et les impacts du baby-boom et de l'allongement de l'espérance de vie aux âges élevés.

Plus de 50 ans après sa mise en place, l'allocation supplémentaire du **minimum vieillesse** reste un dispositif essentiel de la protection sociale des personnes âgées les plus démunies. Au 1^{er} janvier 2008, presque 600 000 personnes ont perçu cette allocation, dont le montant mensuel s'éleva à 628 euros, soit une augmentation de 1 % par rapport au 1^{er} janvier 2007.

À la fin de 2007, 2 millions de personnes détiennent un **plan d'épargne retraite populaire** (PERP) et 334 000 personnes sont détentrices d'un **plan d'épargne pour la retraite collective** (PERCO). Ces deux produits, créés par la loi portant réforme des retraites en 2003, ont poursuivi en 2007 leur développement avec une hausse de respectivement 6 % et 66 % du nombre de salariés

couverts. L'année 2007 est marquée par un ralentissement de la croissance de plusieurs produits. Certains produits d'épargne collective, comme les **contrats relevant de l'article 83 du Code général des impôts** et les produits pour la **retraite mutualiste du combattant**, enregistrent une baisse significative du montant des cotisations collectées (respectivement - 6 % et - 10 %). D'autres ont un nombre d'adhérents qui augmentent dans des proportions plus faibles qu'en 2006. En 2007, 10,8 milliards d'euros de cotisations ont été collectés par les sociétés d'assurance, institutions de prévoyance, mutuelles et organismes de gestion de l'épargne salariale dans le cadre de contrats d'épargne retraite, tandis que 3,9 milliards d'euros ont été versés aux bénéficiaires.

En 2008, les départs à la retraite de titulaires de la fonction publique ont fortement progressé atteignant ainsi des niveaux record ; 32 718 nouvelles pensions ont été versées aux titulaires dans la fonction publique territoriale (FPT) et 29 874 pensions dans la fonction publique hospitalière (FPH) hors médecins hospitaliers. La progression des départs à la retraite dans la fonction publique d'État (FPE) est plus mesurée, avec 65 939 nouvelles pensions de droit direct attribuées (hors fonctionnaires de la Poste et France Télécom) par le service des pensions de l'État. Par ailleurs, 12 420 nouvelles pensions ont également été attribuées à des militaires et 1 544 à des ouvriers d'État. ■

Définitions

Retraite : ensemble des prestations sociales que perçoit une personne au-delà d'un certain âge du fait qu'elle-même ou son conjoint a exercé une activité professionnelle et a cotisé à un régime d'assurance vieillesse. Il existe deux sortes de pensions : celles de droits directs (droits acquis par un individu en contrepartie de ses cotisations passées) et celles de droits dérivés ou pensions de réversion qui profitent au veuf, à la veuve ou à l'orphelin du cotisant après le décès de celui-ci.

Contrats relevant de l'article 83 du Code général des impôts, minimum vieillesse, plan d'épargne pour la retraite collective (PERCO), plan d'épargne retraite d'entreprise (PERE), plan d'épargne retraite populaire (PERP), réforme du système de retraite, retraite mutualiste du combattant : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Rapport annuel sur l'état de la Fonction publique 2008-2009 : faits et chiffres », *La Documentation française*, 2009.
- « Âge de cessation d'emploi et de liquidation d'un droit à la retraite », *Études et résultats* n° 688, Drees, mai 2009.
- « L'épargne retraite en 2007 », *Études et résultats* n° 685, Drees, avril 2009.
- « Les allocataires du minimum vieillesse », *Études et résultats* n° 631, Drees, avril 2008.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Retraités et bénéficiaires du minimum vieillesse

effectif en millions au 31 décembre

	2005	2006	2007
Retraités ayants-droit (e)	13,6	14,1	14,5
Bénéficiaires du minimum vieillesse	0,6	0,6	0,6

Champ : bénéficiaires d'une pension de droit direct dans un régime de retraite de base ou complémentaire au cours de l'année n, présents au 31 décembre.

Source : Drees.

Dispositifs d'épargne retraite au 31 décembre 2007

	Nombre de personnes couvertes en milliers	Part des dispositifs gérés par des sociétés d'assurances en %
Dispositifs d'épargne retraite souscrits dans un cadre personnel ou assimilé		
PERP	1 994	99
Produits destinés aux fonctionnaires ou aux élus locaux (PREFON, COREM, CRH, FONPEL, CAREL)	819	62
Autres ¹	135	100
Dispositifs d'épargne retraite souscrits dans un cadre professionnel		
Professions indépendantes		
Régimes de la loi n° 94-126 Madelin	1 037	74
Régimes de la loi n° 97-1051		
Exploitants agricoles	270	100
Salariés ²		
PERCO ³	334	0
PERE	131	61

Dispositifs d'épargne retraite souscrits dans un cadre personnel ou assimilé

PERP	1 994	99
Produits destinés aux fonctionnaires ou aux élus locaux (PREFON, COREM, CRH, FONPEL, CAREL)	819	62
Autres ¹	135	100

Dispositifs d'épargne retraite souscrits dans un cadre professionnel

Professions indépendantes		
Régimes de la loi n° 94-126 Madelin	1 037	74
Régimes de la loi n° 97-1051		
Exploitants agricoles	270	100
Salariés ²		
PERCO ³	334	0
PERE	131	61

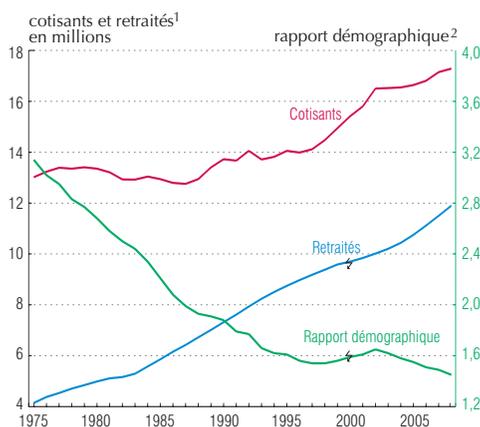
1. REPMA (régime de prévoyance mutualité agricole), ancien PER "Balladur".

2. Hors produits d'entreprises de types "art. 39", "art. 82" et "art. 83".

3. Le PERCO n'est pas un contrat d'assurance retraite, mais un dispositif d'épargne salariale.

Source : Drees.

Cotisants, retraités et rapport démographique du régime général



1. Effectifs au 31 décembre jusqu'en 1981, au 1^{er} juillet à partir de 1982.

2. Nombre de cotisants rapporté au nombre de retraités.

Champ : France métropolitaine.

Source : CNAV.

Recettes et dépenses du régime général en droits constatés

en millions d'euros

	2007	2008	08/07 en %
Cotisations sociales	60 629	61 204	0,9
Cotisations prises en charge par l'État	1 290	1 443	11,8
Impôts et taxes affectés	7 296	9 593	31,5
Transferts entre organismes	4 767	4 869	2,1
Fonds de solidarité vieillesse	12 131	12 370	2,0
Contributions publiques	139	190	36,4
Produits divers	1 829	1 044	-42,9
Total des recettes	88 082	90 713	3,0
Prestations légales	80 853	85 466	5,7
Prestations extra-légales	286	307	7,2
Prestations IEG ¹	1 445	1 477	2,2
Transferts	5 956	5 902	-0,9
Diverses charges techniques	508	739	45,2
Dotations aux provisions	479	508	5,9
Charges diverses	3 126	1 951	-37,6
Total des dépenses	92 654	96 349	4,0
Solde	-4 572	-5 636	///

1. Industries électriques et gazières.

Source : Drees.

Montants des pensions moyennes brutes

en euros courants

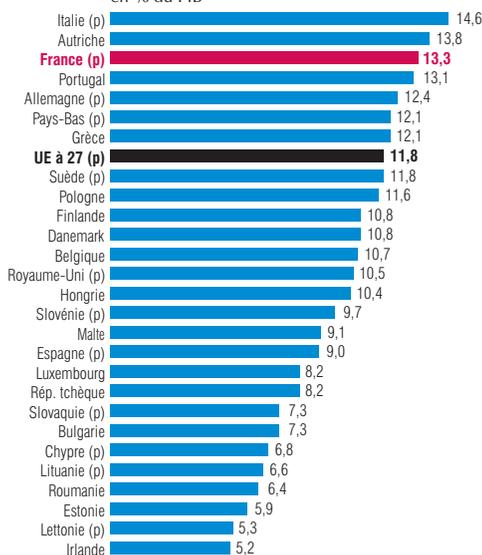
	2005 (r)	2006	2007
Pensions de base	787	810	836
Pensions complémentaires	380	389	395
Ensemble des pensions¹	1 042	1 067	1 095

1. La pension totale n'est pas égale à la somme des pensions de base et complémentaires, tous les retraités ne percevant pas ces deux types de pensions.

Source : Drees.

Dépenses de pensions dans l'Union européenne en 2007

en % du PIB



Source : Eurostat.